

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 49

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Jean DUBUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Louis DUMONT
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Louis LEGRAND	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Patrick ORSOLA	M. Adrien GUENE.
Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY	
M. Charles ROZOY	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
Mme Chantal OUTHIER	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
M. Emmanuel BICHOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Édouard CAVIN	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Cyril GAUCHER	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : CULTURE ET SPORTS**Piscine Olympique du Grand Dijon et salle d'escalade "Cime Altitude 245" -
Rapports d'activité du délégataire au titre de l'année 2015**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Les rapports d'activité 2015 ci-annexés, établis par le délégataire, sont parvenus à la Communauté Urbaine du Grand Dijon dans les délais impartis, conformément à l'article 51 de la nouvelle convention de délégation de service public du 23 octobre 2014, en vigueur depuis le 1er janvier 2015 pour une durée de 7 ans, en application de la délibération du Conseil Communautaire du 18 septembre 2014.

Ces rapports détaillent notamment le niveau de fréquentation des équipements, les événements marquants de l'année 2015, la qualité du service, les moyens mis en œuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers.

PISCINE OLYMPIQUE DU GRAND DIJON**1/Fréquentation**

La fréquentation annuelle est de 406 584 baigneurs dont 78 % d'entrées « public ». Le niveau de fréquentation observé est en baisse de 4,78 % par rapport à celui de l'année 2013 qu'il convient de comparer à 2015, car l'établissement a fait l'objet d'une fermeture pour entretien et travaux pendant 6 semaines, durant l'été 2014.

L'espace forme affiche une fréquentation de 10 297 entrées.

L'espace plongée affiche une fréquentation de 7 530 entrées contre 6 140 en 2013, soit une hausse de 22,64%. 74,41% de l'occupation est assurée par les clubs de plongée et d'apnée.

41 141 entrées scolaires ont été enregistrées. 79% de la fréquentation scolaire est assurée par les écoles primaires du Grand Dijon, avec une moyenne de 44 classes hebdomadaires.

2/Événements marquants

20 animations et événements tous publics aussi divers que "Spectacle de magie", "Championnats de France handisport", "Activités physiques, alimentation et cancer", "Aqua night", "Fête de la plongée", "Spectacle de Noël", "Dons du sang" ont été proposés. Ils ont touché près de 3 500 personnes.

3/Qualité de service

Il résulte d'une enquête réalisée en ligne et en continu, que le taux de satisfaction générale est de 88%.

4/Moyens mis en œuvre

Fonctionnant 7 jours sur 7 (hors fermetures techniques et fermetures pour l'accueil des compétitions), l'établissement est ouvert sur une amplitude hebdomadaire de 90 heures, dont 73 heures pour le public, et comptabilise 34 équivalents temps plein.

5/Gestion du patrimoine

La consommation d'eau s'élève à 46 778 m³.

La consommation de chaleur, qui concerne pour 67% le chauffage des centrales de traitement d'air, pour 24% l'eau des bassins et pour 9% les eaux sanitaires, s'élève à 2 657 MWh U.

La consommation d'électricité s'élève à 2 654 MWh.

6/Résultats financiers

Les résultats financiers de l'année 2015, sont les suivants :

	2014	2015	Évolution
CHARGES	2 191 862,00 €	2 155 979,00 €	-1,64%
PRODUITS HORS COMPENSATION	1 435 604,00 €	1 504 235,00 €	4,78%
COMPENSATION GRAND DIJON	874 869,00 €	567 806,00 €	-35,10%
RESULTAT NET	118 611,00 €	-83 937,00 €	

Rapporté aux charges, le coût moyen par baigneur pour l'année 2015 est de 6,36 € TTC, contre 7,50 € TTC en 2014.

La recette moyenne par baigneur est de 4,44 € TTC en 2015, contre 4,68 € TTC en 2014.

Le coût social par baigneur est de 1,92 € TTC en 2015, contre 2,82 € TTC en 2014.

SALLE D'ESCALADE CIME ALTITUDE 245

1/Fréquentation

Cime Altitude 245 a accueilli 26 048 grimpeurs en 2015, dont 60,5 % d'entrées « public ». Le niveau de fréquentation observé est en baisse de 1,5 % par rapport à celui de 2014.

5 544 entrées scolaires ont été enregistrées contre 5 633 en 2014, dont près de 4 000 du cycle primaire sur des cycles de 6 séances de 1h30, ce qui représente 72,5% de la fréquentation scolaire, également assurée par le secondaire et par l'Université.

2/Événements marquants

15 animations, événements tous publics et opérations de communication aussi divers que "Activité bébés grimpeurs", "Soirée night climbing", "Compétition open roc", "Inauguration de Dijon plage", Portes ouvertes", "Campagne d'affichage urbain" ont été proposés.

Quatre compétitions d'escalade se sont déroulées sur le site et la structure a participé à de nombreuses animations extérieures, telles que la Fête de l'enfance, des ateliers découverte sport, Dijon plage, l'animation d'aires d'autoroute, ce qui représente plus de 300 heures d'encadrement.

3/Qualité de service

Il résulte d'une enquête réalisée de janvier à décembre 2015, que le taux de satisfaction générale est de 81%.

4/Moyens mis en œuvre

Fonctionnant 7 jours sur 7, l'établissement est ouvert sur une amplitude hebdomadaire qui varie en fonction des publics :

- de 42 heures à 70,5 heures d'ouverture par semaine pour le public en pratique libre et encadrée ;
- de 63 heures à 85 heures d'ouverture par semaine pour les clubs et groupes associatifs en pratique libre et encadrée ;

Des activités représentant 30 créneaux horaires d'activités hebdomadaires ont été mises en place:

- initiation tous publics avec 2 ou 3 créneaux hebdomadaires de "séances découverte";
- école d'escalade pour les enfants qui représente 15 cours hebdomadaires de 1h à 2h en fonction de l'âge;
- cours bébés grimpeurs pour les tout petits de 1 à 4 ans;
- stages enfants à raison de 2 par semaine de vacances en indoor ou outdoor selon la période;
- séances adaptées pour les accueils jeunes et les personnes en situation de handicap.

La salle d'escalade comptabilise 7 salariés représentant 5,5 équivalents temps plein.

5/Gestion du patrimoine

La consommation d'eau, qui s'élève à 194 m³ est en augmentation de 5,43% par rapport à 2014.

La consommation d'électricité, qui s'élève à 15 631 KWh, est en hausse de 16% par rapport à 2014.

6/Résultats financiers

Les résultats financiers de l'année 2015, sont les suivants :

	2014	2015	Évolution
CHARGES	218 589,00 €	241 616,00 €	10,53%
PRODUITS HORS COMPENSATION	167 869,00 €	137 124,00 €	-18,31%
COMPENSATION GRAND DIJON	0,00 €	62 424,00 €	
RESULTAT NET	-50 720,00 €	-42 068,00 €	17,06%

Rapporté aux charges, le coût moyen par grimpeur pour l'année 2015 est de 11,13 € TTC, contre 9,92 € TTC en 2014.

La recette moyenne par grimpeur est de 6,31 € TTC en 2015, contre 7,13 € TTC en 2014. Le coût social par grimpeur est de 4,82 € TTC en 2015 contre 1,92 € TTC en 2014.

**LE CONSEIL,
DÉCIDE :**

- de prendre acte de la présentation de la synthèse des rapports d'activité de l'année 2015 de la piscine olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245.